

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 MAI 2009
(AJOURNEMENT DU 26 MAI 2009)
(2008-2009)
LE 2 JUIN 2009**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ajournée ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 2 JUIN 2009 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15)
Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Catherine Martin (9)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5) (par téléconférence)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Yvon Derome (21)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M. le commissaire représentant du comité de parents
Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Michelle Fournier, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTS

M^{me} Claudette Labre-Do (13)

MM. Éric Allard (10), Luc Joly (représentant du comité de parents, niveau primaire)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-2769-06-09

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé à savoir :

05.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

05.01 Modification à l'ordre d'enseignement de l'école des Cheminots : Avis d'intention

05.02 École primaire à vocation particulière

06.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-2770-06-09

05.01 MODIFICATION À L'ORDRE D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS : AVIS D'INTENTION

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, fait la lecture du projet de résolution.

CONSIDÉRANT l'article 212 de la Loi sur l'instruction publique et la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT la baisse de clientèle des élèves de première, deuxième et troisième secondaire de la municipalité de Delson;

CONSIDÉRANT les difficultés que génère cette baisse de clientèle sur l'organisation des services éducatifs offerts aux élèves;

CONSIDÉRANT la possibilité de relocaliser ces élèves aux écoles Jacques-Leber de Saint-Constant et des Timoniers à Sainte-Catherine à compter de l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT le besoin de locaux supplémentaires pour les élèves du préscolaire et du primaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'adopter un avis d'intention à l'effet de modifier l'ordre d'enseignement de l'école des Cheminots, **de secondaire à préscolaire-primaire** à compter de l'année scolaire 2010-2011;

De mandater la Direction générale de procéder aux étapes de consultation, tel que prévu à l'échéancier de travail déposé sous la cote 05.01, conformément à la Loi sur l'instruction publique et à la « Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2771-06-09

05.02 ÉCOLE PRIMAIRE À VOCATION PARTICULIÈRE

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, fait la lecture du projet de résolution.

CONSIDÉRANT l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit l'obligation d'obtenir l'approbation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour la création d'une école à vocation particulière;

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de la Commission scolaire et son objectif au regard de la diversification de l'offre de service au primaire;

CONSIDÉRANT les différentes démarches réalisées afin de connaître et valider les besoins des parents au regard d'une nouvelle offre de service pour les élèves du préscolaire et du primaire pour les élèves des secteurs nord, nord-ouest et sud;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

de mandater la Direction générale de procéder à la demande d'approbation auprès de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour implanter une école primaire « alternative » à compter de l'année scolaire 2010-2011;

De mandater la Direction générale de procéder à la mise en œuvre de cette école primaire « alternative » pour les élèves du préscolaire et du primaire provenant des municipalités situées dans les secteurs nord, nord-ouest et sud, le tout conditionnel à l'obtention de l'approbation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Monsieur Luc-Pierre Laferrrière, commissaire, demande un amendement afin que soit précisé que cette école ne s'adressera qu'à la clientèle de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

C.C.-2772-06-09R

AMENDEMENT

Madame Françoise Théoret, commissaire, demande le vote sur l'amendement et se lit comme suit :

A VOTÉ POUR : 1 commissaire
ONT VOTÉ CONTRE : 20 commissaires

REJETÉ

RÉSOLUTION PRINCIPALE

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, demande le vote sur la résolution principale proposée et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 19 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, confirme que nous avons obtenu l'annonce de la nouvelle école à Candiac.

Une conférence de presse aura lieu le 8 juin 2009 à 13 h 30. Madame Nicole Ménard, ministre Responsable de la région de la Montérégie, sera présente.

C.C.-2773-06-09

07.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

À 20 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,
que la présente séance ajournée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

\\510-boursier\d\$\Textes\2008-2009\CC\Procès-verbaux\2 juin 2009 - A.13.02 - Ajournement du 12 mai 2009 (ajourné le 26 mai 2009).doc